



Signataire : Léo Peterschmitt

Date de dépôt : 19 mars 2026

Question écrite urgente

Conséquences de l'annulation de l'Assemblée citoyenne pour la démocratie ?

L'Assemblée citoyenne pour la démocratie organisée par le DCS a été annulée par le conseiller d'Etat en charge suite à la R 1083 au grand dam de l'auteur de cette question. Afin d'éclaircir les conséquences de cette annulation, je serais reconnaissant au Conseil de bien vouloir répondre point par point aux questions suivantes :

- *La résolution demande l'annulation de l'édition 2026. Une édition 2027 (selon les mêmes ou d'autres modalités) est-elle envisagée ?*
- *La résolution demande de publier de façon transparente le coût global de cette assemblée, qu'en est-il ? Et combien de ces coûts avaient déjà été engagés/dépensés lors de l'annulation de l'Assemblée citoyenne ?*
- *La résolution demande de clarifier ses compétences et champs d'activités. Qu'est-il entrepris en la matière pour une éventuelle édition 2027 avec l'aval du Grand Conseil ?*
- *Quelle alternative propose le Conseil d'Etat pour répondre à l'objectif 3.5 du programme de législature 2023-2028 (accroître la participation démocratique) ?*
- *L'annulation de l'ACD a été justifiée par l'absence de volonté de l'ensemble des acteurs concernés. Qu'est-il prévu pour y remédier et « fédérer les volontés afin de garantir la pleine réussite d'un futur projet similaire » ?*
- *Pourquoi le projet d'Assemblée citoyenne pour la démocratie n'a-t-il pas été formellement annoncé ou présenté au Grand Conseil ?*